

Circonscription électorale :
Bureau principal de circonscription électorale B

**ÉLECTION DU PARLEMENT WALLON
DU 26 MAI 2019**

Récépissé d'une réclamation

Le soussigné, Président du bureau principal de circonscription électorale B, reconnaît avoir reçu des mains de Madame, Monsieur, (1)
.....
dans le délai imparti par la loi, une réclamation motivée contre l'admission de la candidature de Madame, Monsieur,
.....
.....
pour le Parlement wallon.

Fait à, le 2019.

Le Président,

(1) Seuls les candidats et les déposants des listes sont admis à formuler une réclamation.